



PARC EOLIEN DE THENNES

Communes de Thennes (80)

3. NOTE DE PRESENTATION NON TECHNIQUE DU PROJET



PARC EOLIEN de THENNES
Groupe VALECO

SOMMAIRE

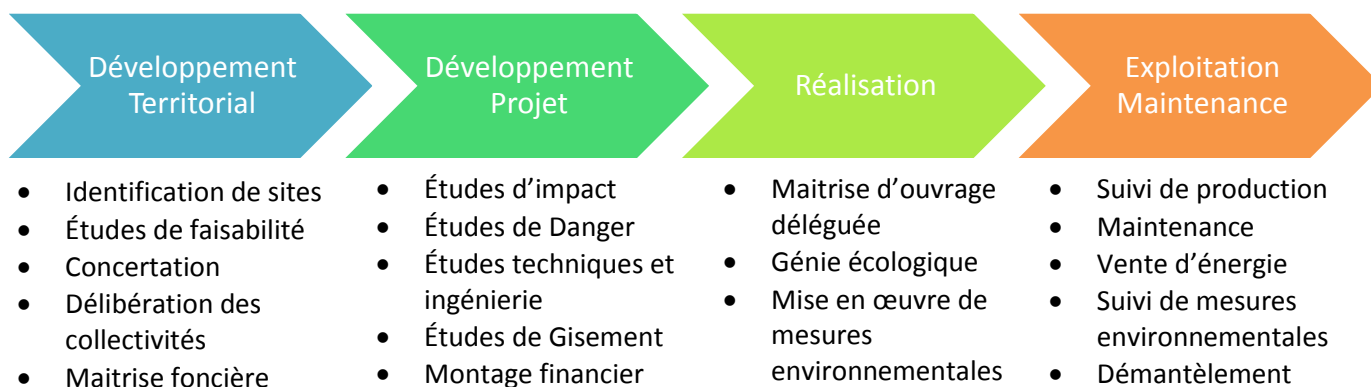
| | |
|--|-----------|
| SOMMAIRE..... | 3 |
| 1. LE GROUPE VALECO..... | 5 |
| 2. LOCALISATION DU PROJET | 8 |
| 3. LE SCHEMA REGIONAL EOLIEN | 10 |
| 4. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU PROJET..... | 12 |
| 5. HISTORIQUE DU PROJET | 15 |
| 6. PERTINENCE DU PROJET | 20 |
| 7. INTEGRATION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT | 24 |

1. LE GROUPE VALECO

Créé en 1998 à Montpellier, le GROUPE VALECO est une structure familiale française et un précurseur dans le domaine des énergies renouvelables. Aujourd'hui, le GROUPE VALECO est une société composée de 90 salariés sur le territoire français. Nous développons, finançons et exploitons des projets d'énergies renouvelables (éolien, solaire, biomasse) pour notre propre compte. Les projets sont développés par VALECO INGENIERIE et portés par le GROUPE VALECO.

Ainsi, VALECO INGENIERIE, le bureau d'études du GROUPE VALECO, assure le développement (études environnementales et techniques, définition du projet, obtention des autorisations administratives...), le financement, la réalisation puis l'exploitation et la maintenance des projets.

Le bureau d'étude VALECO INGENIERIE est structuré en 4 pôles :



Depuis 2008, la CAISSE DES DEPOTS est entrée au capital du groupe, créé et développé par la famille GAY, en apportant 21,8 millions d'euros ce qui lui permettra de détenir fin 2013 une participation de 35 % dans le Groupe VALECO.



Pour tout nouveau projet étudié, une structure indépendante est créée spécifiquement au sein du Groupe VALECO. Cette structure peut ouvrir son capital, en priorité à l'actionnaire CAISSE DES DEPOTS, sous réserve des conditions économiques, financières et de gouvernance habituellement convenues entre Holding Gay et Caisse des Dépôts. Cette particularité nous permet de maîtriser l'ensemble des étapes du projet de sa conception à son démantèlement.

Le GROUPE VALECO exploite aujourd'hui une capacité électrique de 205 MW répartis entre énergie éolienne (170 MW), photovoltaïque sol et toiture (15 MW) et cogénération (20 MW). Nous mettons l'accent sur le développement local par la mise en place de mesure d'accompagnement de nos projets et sur l'innovation :

Mise en service en 2000 du plus grand parc français de l'époque à Tuchan (11)

Mise en service de la première centrale solaire au sol à Lunel (34) en 2008

Parcs éoliens VALECO : Quelques références



Parc de TUCHAN

Département : Aude (11)

Puissance électrique : 11,7 MW

18 éoliennes

Mise en service : 2001-2002-2009

Pôle éolien des MONTS DE LACAUNE

Département : Tarn (81), Aveyron (12)

Puissance électrique : 74 MW

31 éoliennes, 6 parcs

Mise en service : 2006-2008-2011



Parc de SAINT JEAN LACHALM

Département : Haute Loire (43)

Puissance électrique : 18 MW

9 éoliennes

Mise en service : 2008

Parc de CHAMPS PERDUS

Département : Somme (80)

Puissance électrique : 12 MW

4 éoliennes

Mise en service : 2014



Parcs photovoltaïques au sol VALECO : Quelques références



Centrale Solaire de LUNEL
Département : Hérault (34)
Puissance électrique : 500 KWc
Mise en service : Septembre 2008

Centrale Solaire du SYCALA
Département : Lot (46)
Puissance électrique : 8 000 KWc
Mise en service : Juin 2011



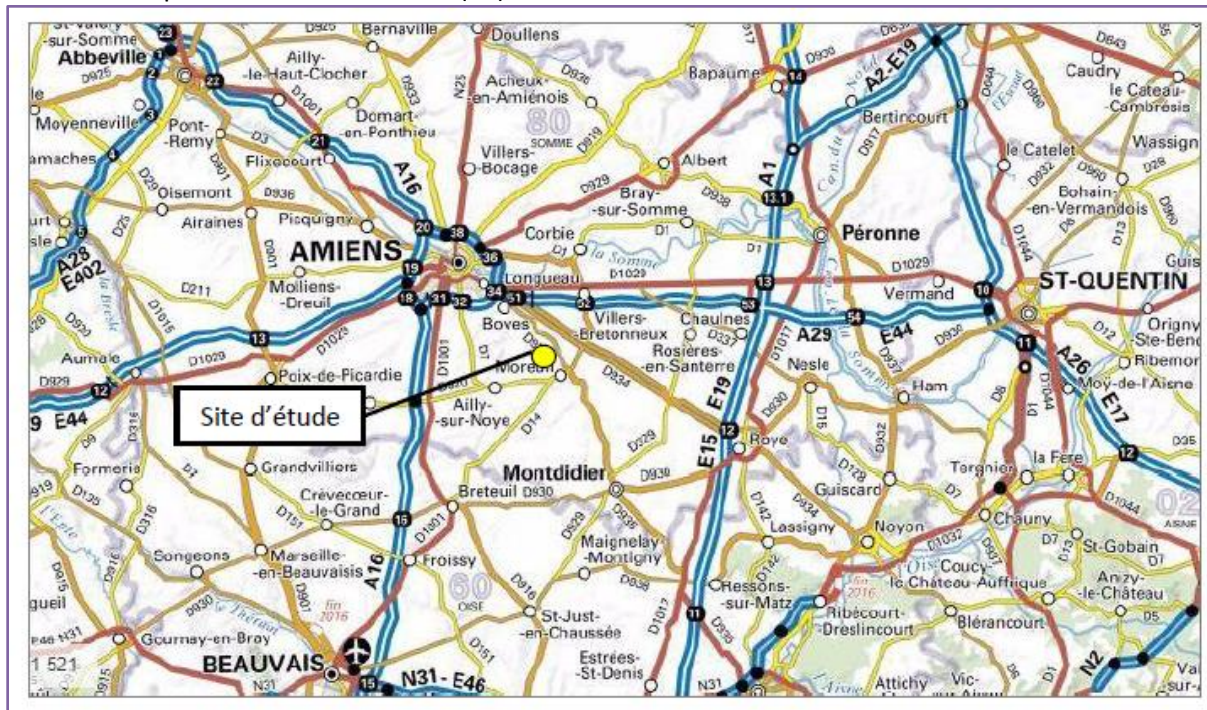
Centrale Solaire de CONDOM
Département : Gers (32)
Puissance électrique : 10 000 KWc
Mise en service : Mars 2013

Centrale Solaire du SEQUESTRE
Département du Tarn (81)
Puissance électrique : 4 500 KWc
Mise en service : Octobre 2013



2. LOCALISATION DU PROJET


Le Parc éolien de Thennes, composé de 2 aérogénérateurs, est localisé sur la commune de Thennes, au sein du département de la Somme (80).



Le Parc éolien de Thennes se composera de 2 éoliennes implantées aux coordonnées suivantes (systèmes de coordonnées Lambert 93 et WGS 84) :

| Eoliennes | Lambert 93 | | WGS84 | | Altitude (m) |
|-----------|--------------|---------------|----------------|-------------------|--------------|
| | X (m) | Y (m) | Longitude | Latitude | |
| E1 | 663 120,238 | 6 966 834,665 | 2°29'17,166" E | 49° 47' 57,539" N | 99 |
| E2 | 663 348,207 | 6 966 660,667 | 2°29'28,613" E | 49° 47' 51,959" N | 104 |
| PDL 1 | 663 882 ,072 | 6 966 526,203 | 2°29'55.330" E | 49° 47' 47,721" N | 95 |

La carte fournie ci-après permet de localiser l'emplacement des éoliennes et des aménagements annexes.



SOMME

LÉGENDE


| PROJET | AUTRES |
|---|-----------------|
| Extension du projet | Route communale |
| Projet éolien de Clémence Courtois | Piste militaire |
| Lignes des 50 mètres (affectation des terrains) | Piste à ordre |
| Plateforme | |
| Poste de livraison | |
| Rassemblement d'axe militaire | |

AMBIT ADMINISTRATIF


| | |
|-----------------|---------|
| Ligne communale | Ruis |
| | Culture |

APPREHENSION DES SENS

| |
|---------|
| Culture |
|---------|




0 10 20 30 40 50 60 70 80 90 100



DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE
DU PARC ÉOLIEN DE THENNES

PLAN D'ENSEMBLE
AU 1/1 500

COMMUNE DE THENNES
DEMANDEUR : PARC ÉOLIEN DE THENNES



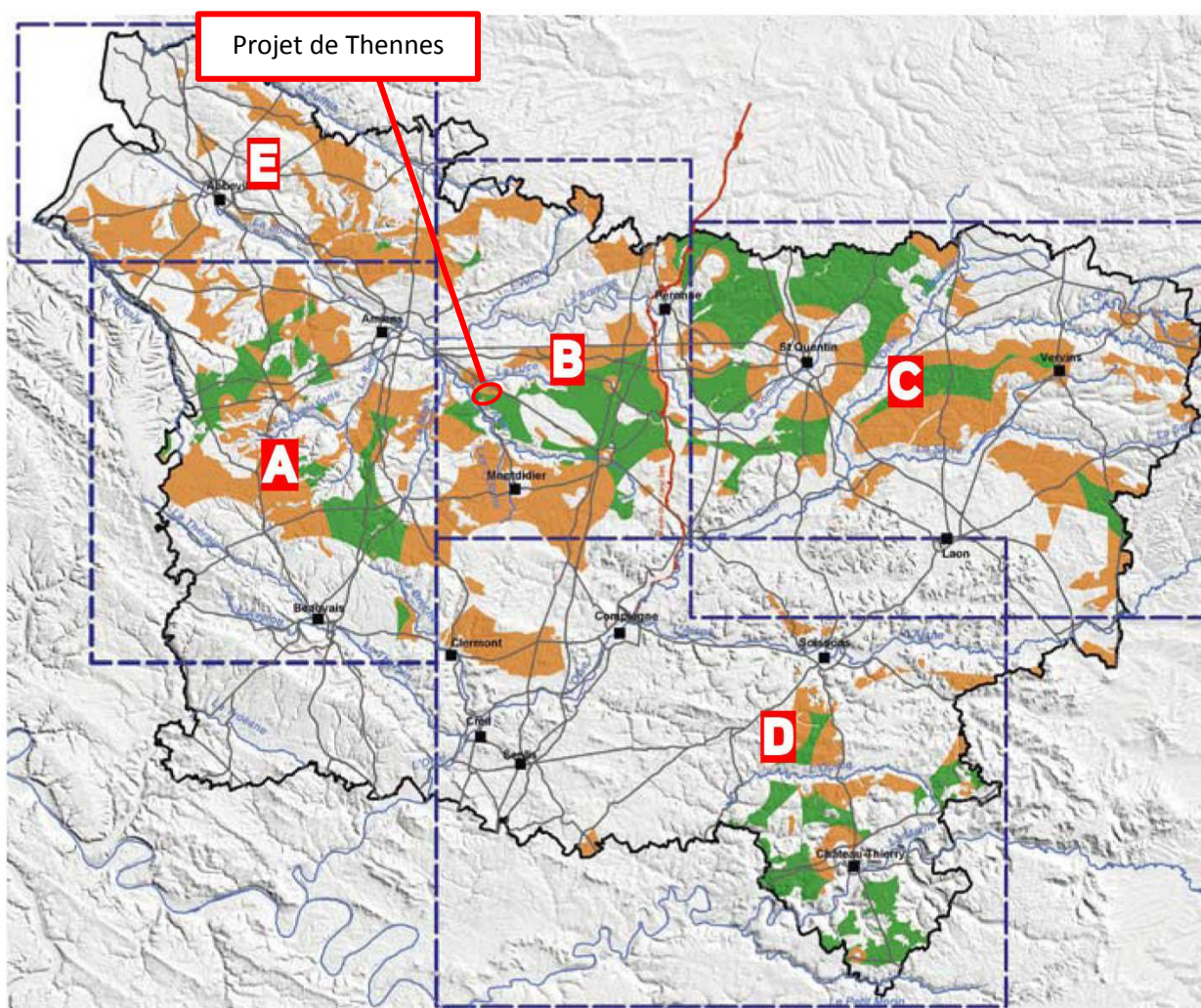

3. LE SCHEMA REGIONAL EOLIEN

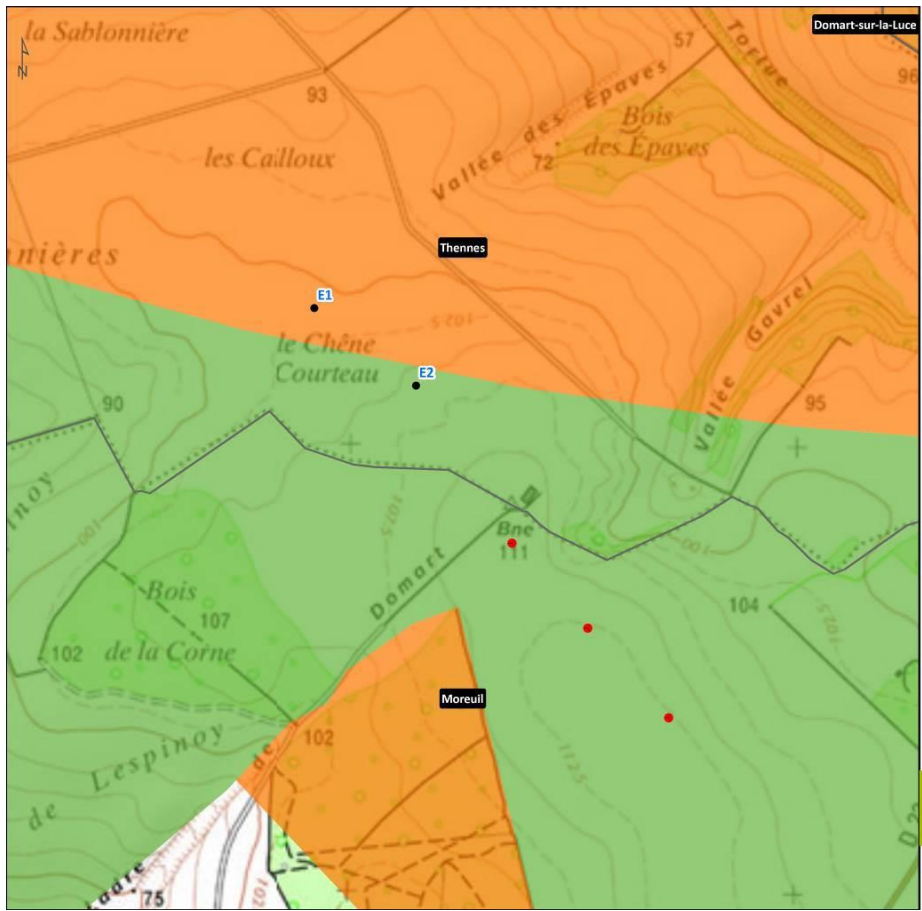
La loi Grenelle n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dispose dans son article 68 que soit élaboré conjointement par le préfet de région et le président du conseil régional, un schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE). Le schéma régional éolien constitue un volet annexé au SRCAE. Il définit notamment une liste de communes situées en zones favorables au développement de l'énergie éolienne, où la réalisation d'un projet éolien est possible. Conformément à l'instruction ministérielle du 29 juillet 2011, des zones particulièrement propices au développement de l'énergie éolienne ont été définies.

Le schéma régional éolien de Picardie a été approuvé par arrêté du Préfet de région le 28 juin 2012.

Au sein de ce schéma régional, le projet de parc éolien de Thennes se situe en partie dans une zone verte, classée « favorable à l'éolien » selon le SRE de Picardie, et dans une zone orange classée « favorable à l'éolien sous condition ».

Ainsi, la commune de Thennes concernée par le projet est retenue comme favorable à favorable sous condition au développement de l'éolien, au sens du décret du 16 juin 2011.





Projet de parc éolien de Thennes

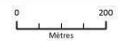
80
Somme

Articulation avec le SRE Picardie

- Éoliennes en projet de Thennes
- Éoliennes du parc du Chêne Courteau
- Limite communale
- Secteur favorable à l'éolien
- Secteur favorable à l'éolien sous condition



Source : SRE Picardie
Fond : Scan25® - ©IGN Paris.
Reproduction interdite.
Réalisation : ABIES, Janvier 2018



4. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU PROJET

Le parc éolien de Thennes regroupe 2 éoliennes de 2,5 à 3,6 MW de puissance unitaire pour une puissance totale installée de 5 à 7.2 MW, ce qui en fait une centrale de puissance significative. La hauteur hors tout des éoliennes envisagées sera de 150 à 180m.

Pour la réalisation de ce dossier, le choix du modèle d'éolienne n'a pas été arrêté. Ainsi 4 modèles d'éoliennes aux dimensions similaires (150m hors tout, à l'exception d'un seul modèle) ont été étudiés.

Les caractéristiques du projet sont les suivantes :

| | | |
|----------------------------|--|--|
| Localisation | Région | Hauts-de-France |
| | Département | Somme (80) |
| | Communes | Thennes |
| Eoliennes | Puissance totale (en MW) | 5 à 7.2 |
| | Puissance unitaire (en MW) | 2.5 à 3.6 |
| | Nombre | 2 |
| | Diamètre du rotor (en m) | 114 à 126 |
| | Hauteur du moyeu (en m) | 91 à 117 |
| | Hauteur en bout de pale (en m) | 149.4 à 180 |
| | Modèle éligible | Gamesa G114 Nordex N117 Vestas V117 Vestas V126 |
| Autres aménagements | Postes électriques | 1 poste de livraison |
| | Fondations | ∅ = 20 m sur 3.20 m de profondeur |
| | Plateformes | 47 x 35 m |
| | Pistes créées | 695 m |
| Production | Production annuelle (MWh) | 16 800 |
| | Foyers équivalents hors chauffage | 4 650 |
| | Personnes équivalentes | 13 950 |
| | CO₂ évité (en t) | |
| | Durée de vie (en année) | 25 |



- **Le balisage aérien**

Conformément à l'arrêté du 7 décembre 2010 relative au balisage des éoliennes situées en dehors des zones grevées de servitudes aéronautiques, le parc éolien sera équipé d'un balisage diurne et nocturne. Le balisage nocturne sera constitué par des signaux lumineux à éclats positionnés sur la nacelle (Couleur blanche et intensité de 20000 cd le jour ; couleur rouge et intensité de 2000 cd la nuit).

- **Le rotor**

Les éoliennes sont équipées d'un rotor tripale à pas variable. Son rôle est de « capter » l'énergie mécanique du vent et de la transmettre à la génératrice par son mouvement de rotation.

Nombre de pales : 3

Diamètre : 114 à 126 m

Couleur : blanc cassé (réglementaire)

- **La nacelle**

Elle contient les différents organes mécaniques et électriques permettant de convertir l'énergie mécanique de la rotation de l'axe en énergie électrique. Un mouvement de rotation vertical par rapport au mât permet d'orienter nacelle et rotor face au vent lors des variations de direction de celui-ci. Ce réajustement est réalisé de façon automatique grâce aux informations transmises par les girouettes situées sur la nacelle.

- **Le mât de l'éolienne**

Il s'agit d'une tour tubulaire conique fixée sur le socle. Son emprise au sol réduite permet le retour à la vocation initiale des terrains et une reprise de la végétation sur le remblai au-dessus du socle.

Hauteur : 91 à 117 m

Couleur : blanc cassé (réglementaire)

Porte d'accès en partie basse, verrouillage manuel avec détecteur de présence.

- **Le transformateur**

Un transformateur est installé dans la nacelle de chacune des éoliennes.

Cette option présente l'avantage majeur d'améliorer l'intégration paysagère pour les vues rapprochées du parc éolien. Seules seront visibles les éoliennes sans aucune installation annexe.

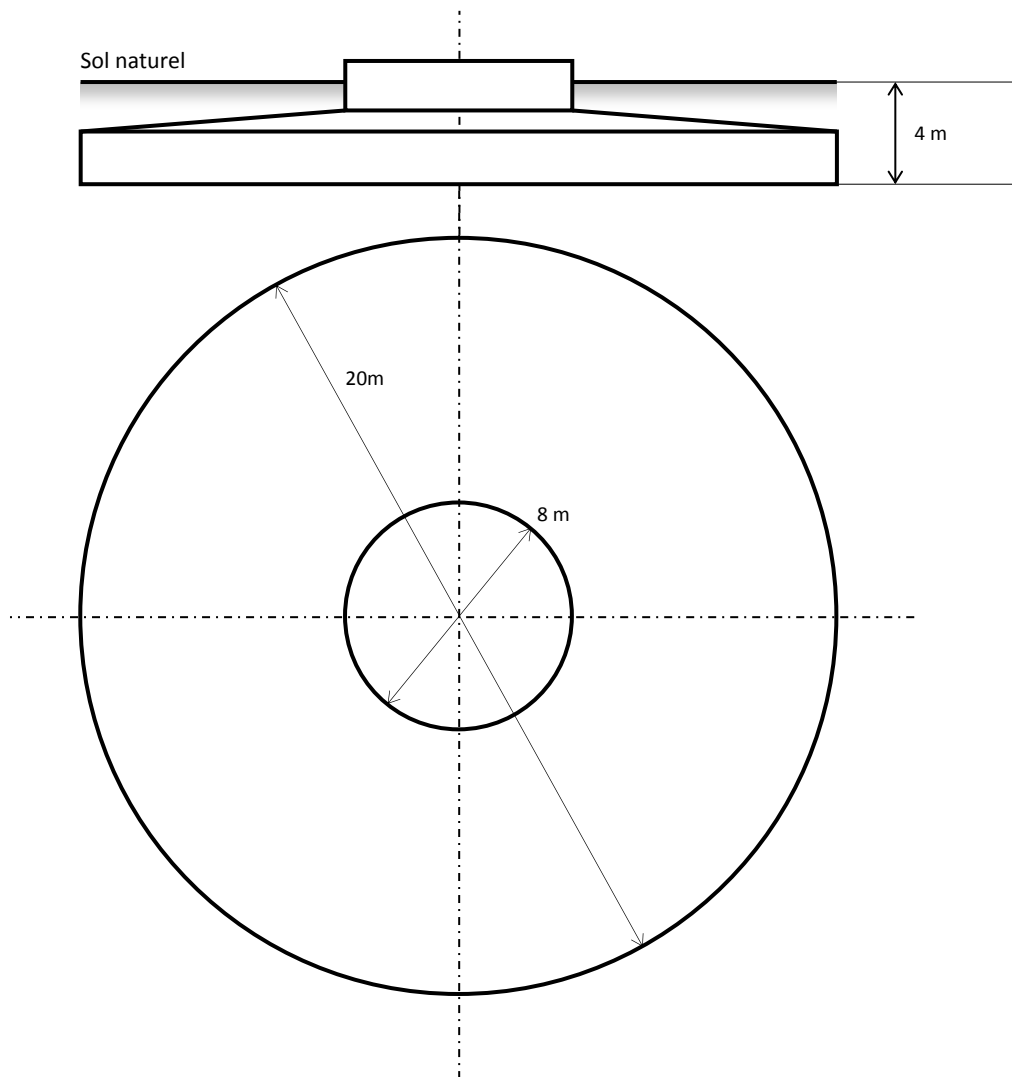
- **Le socle**

Le socle en béton armé est conçu pour résister aux contraintes dues à la pression du vent sur l'ensemble de la structure, c'est lui qui, par son poids et ses dimensions, assure la stabilité de l'éolienne. Il s'agit d'une fondation en béton d'environ 3.2 mètres de profondeur et de 20 mètres de diamètre. Avant l'érection de l'éolienne, le socle est recouvert de remblais naturels qui sont compactés et nivelés afin de reconstituer le sol initial, seuls 50 cm de la fondation restent à l'air libre afin d'y fixer le mât de la machine.

L'emprise au sol de cet ouvrage, une fois le chantier terminé, se réduit donc à cette partie d'un diamètre de 8m. Les matériaux utilisés proviennent de l'excavation qui aura été réalisée pour accueillir le socle.

Ferraillage : environ 50 t

Volume total : environ 500 m³

Le socle :**Les pistes :**

Sur les tronçons de pistes à créer, le mode opératoire sera le suivant : gyro-broyage, décapage de terre végétale, pose d'une membrane géotextile et empierrement.

En ce qui concerne, les tronçons de pistes existants, les travaux prévus sont relativement légers, il s'agit d'un empierrement de piste avec pose préalable d'une membrane géotextile si besoin.



Tracé de la piste



Pose du géotextile



Mise en place du gravier

5. HISTORIQUE DU PROJET

Les premiers contacts et rencontres entre les élus de Thennes d'une part et la société VALECO d'autre part ont été initiés en 2016, en vue d'étudier les potentialités de développement de l'éolien sur la commune de Thennes.

L'étude du territoire menée par VALECO a permis d'identifier une zone au Sud-Est de la commune de Thennes et Nord-Est de la commune de Moreuil. Ce secteur a été retenu car il présente des caractéristiques favorables : éloignement aux habitations (500m minimum), absence de servitude réglementaire (militaire, aviation civile ou d'un monument historique), solution de raccordement au réseau électrique...

Ainsi, en Juin 2016, le conseil municipal de Thennes autorise la société VALECO à mener des études sur la zone identifiée en vue de la construction d'un parc éolien.

L'année 2016 a ensuite été consacrée aux contacts avec les propriétaires fonciers et exploitants agricoles concernés par les parcelles identifiées comme potentiellement intéressants vis-à-vis de l'installation d'éoliennes.

Les expertises écologiques, acoustiques et paysagères ont été lancées respectivement en Mai 2016, Mars 2017 et Mai 2017.

Après une année complète d'études approfondies sur le site, les premières indications sur le gabarit du projet ont ainsi pu être déterminées et une implantation a pu être proposée en Septembre 2017.

| | Date | Evènement |
|------|-----------|---|
| 2016 | Janvier | Premiers contacts avec les élus de Thennes |
| | Février | Passage devant le conseil Municipal |
| | Mai | Lancement des études sur les milieux naturels |
| | Juin | Délibération Favorable du Conseil Municipal Démarrage du foncier |
| | Juillet | Rencontre avec la CCALM |
| | Décembre | Comité pilotage n 1 |
| 2017 | Mars | Lancement des études sur les Paysagère |
| | Mai | Lancement des études acoustiques |
| | Juillet | Comité pilotage n 2 et lette d'information et mise en ligne du Blog |
| | Septembre | Comité pilotage n 3 et Validation de l'implantation |
| | Octobre | Information sur le projet sur le site de la commune |
| | Décembre | Lettre d'information |
| | Janvier | Consultation du dossier et permanence d'information |

| | |
|--|-------------------------------|
| | Démarches auprès des élus |
| | Concertation auprès du public |
| | Avancement des études |

Information continue : Mise en place d'un blog, de lettres d'informations, de consultations publiques et d'une permanence d'information.

Afin que le public puisse suivre l'avancement des études et des réflexions sur le projet éolien, un blog à l'attention du public a été créé mi 2017 et des lettres d'informations ont été rédigées et transmises au public à partir de l'été 2017. La mairie de Thennes consacre une page de son site internet au projet de parc éolien. Cette page contient les dernières informations en lien avec le parc éolien et permet de connaître les dates des évènements à venir (permanence et consultations publiques, etc.).

Le blog permet au public de suivre l'actualité du projet et de l'énergie éolienne en général. Des rubriques permettent également au public d'interagir avec le porteur de projet, de demander des informations et de poser des questions.

Le blog est accessible à l'adresse suivante :

http://blog.groupevaleco.com/categories.php?blog=projet_eolien_thennes&cat=2



Des lettres d'information ont également été distribuées et mises à disposition du public en mairie de Thennes pour permettre à chacun d'accéder à ces documents et de se tenir informé du projet.

Au total, 2 lettres d'informations ont été réalisées, à différents stades d'avancement du projet :

- La première est parue en Juillet 2017 et avait pour objet principal de présenter le projet, la société VALECO et de communiquer l'adresse du blog afin de permettre à la population de poser ces questions et d'émettre des directement ses avis sur le projet.
- La deuxième lettre, parue en Décembre 2017, visait à présenter le projet final, son implantation et quelques photomontages. Elle informait également le public par rapport aux séances de concertation mises en place, notamment la permanence effectuée par le groupe Valeco en mairie, ainsi que les périodes de consultation des documents concernant le projet.

Zoom sur ... Le Groupe VALECO

Le Groupe VALECO

Une structure 100% française appartenant à :

- La famille GAY à 65%
- La Caisse des Dépôts et Consignation à 35%

Un producteur d'électricité renouvelable depuis 20 ans

160 MW éoliens en exploitation :

- 70 éoliennes,
- 12 centrales,
- 1 poste électrique 225 000 V.

30 MW de centrales solaires en exploitation dont la première centrale au sol en France (Lunel (34) en 2008)



Centrale solaire de Lunel (34)



Parc éolien de St Jean Lachalm (43)



Parc éolien de Champ Perdus (80)

 Ce document a été imprimé à partir de papier recyclé 

PROJET EOLIEN

Sur la commune de Thennes

Lettre d'information N°1 - Juillet 2017

A la Une... Historique du projet

En avril 2005, ALSTOM présente les esquisses du projet éolien en conseil municipal. Respectivement en juillet 2007 et novembre 2008, les élus de Moreuil et de Thennes ont délibéré favorablement au projet sur leur territoire. Suite à la modification du projet par les services préfectoraux et l'acceptation du permis de construire sur Moreuil, VALECO est devenu l'interlocuteur principal. VALECO travaille donc sur le site de Thennes de façon à élaborer un projet dans la continuité du projet de Moreuil, en priorisant la cohérence sur les plans paysager, environnemental et humain.

Le site de prospection proposé se situe au sud-est de la commune de Thennes. Il a été convenu que les études seraient réalisées en étroite concertation avec la mairie et en toute transparence vis-à-vis des populations concernées.




Pour toutes questions, vous pouvez contacter


Benjamin COMPAGNON
 Chef de projets
 06 55 00 40 56
benjamincompagnon@groupevaleco.com

Conduite de l'étude de Faisabilité


Afin d'établir un état initial exhaustif du site, des expertises concernant les milieux naturels, le paysage et l'acoustique sont réalisées par des bureaux d'études indépendants :

Etude des milieux naturels 

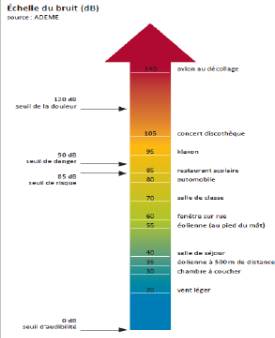
L'étude de la faune et de la flore se déroule sur une année complète afin d'inventorier les espèces selon leur cycle phénologique (migration, reproduction, floraison, ...). Ce sont les naturalistes du bureau d'étude CERE qui procèdent aux observations et analyses des sensibilités depuis le mois de Mai 2016.

Etude paysagère 

L'étude paysagère a été confiée au bureau d'étude Atelier des paysages. Cette expertise consiste à partir de données bibliographiques et de journées de terrain, à réaliser une analyse paysagère dans le but de composer un projet d'aménagement cohérent et de moindre impact.

Etude acoustique 

Le bureau d'étude acoustique SOLDATA a été sélectionné pour réaliser les expertises relatives au bruit. Ce bureau d'étude indépendant est qualifié pour l'activité « Etudes acoustiques ». Pour ce faire, les ingénieurs acousticiens de SOLDATA installent des sonomètres au niveau des habitations à proximité du site afin de mesurer le niveau sonore ambiant et de s'assurer de définir une implantation respectant la réglementation acoustique.



Échelle du bruit (dB)
source : AECME

En savoir plus sur l'éolien

L'éolien aujourd'hui en France

- ✓ 11 722 MW raccordés fin 2016.
- ✓ Objectif national : 25 000 MW en 2020 (dont 19 000 MW terrestres)
- ✓ Hauts-de-France : 2^{ème} région avec 2740 MW raccordés fin 2016.

L'éolien : une énergie fiable et sûre

Le système électrique français est prêt à accueillir les 25 000 MW éoliens inscrits dans le Grenelle de l'Environnement. Le gestionnaire du réseau de transport de l'électricité (RTE) confirme qu'il est « prêt à accueillir l'électricité éolienne sur son réseau, à la hauteur des objectifs que s'est fixés la France », soit un objectif de 25 000 MW en 2020. L'éolien pourrait représenter 10 % de notre consommation électrique (en comparaison, elle atteint aujourd'hui 20% au Danemark et 15% en Espagne).


Les éoliennes et le changement climatique

L'énergie éolienne est une source renouvelable inépuisable et non polluante. Par conséquent, elle n'émet pas de gaz participant à l'effet de serre. La production d'électricité renouvelable par une éolienne moderne permet l'économie de 2 000 tonnes de rejet de CO₂ par an.

Création d'un blog dédié au projet

Afin que chacun puisse suivre l'avancement des études et des réflexions sur le projet éolien, un blog a été mis en ligne en Juillet 2017.

Des rubriques vous permettent d'interagir avec les porteurs du projet, de demander des informations et poser des questions. Le blog est accessible à l'adresse suivante : http://blog.groupevaleco.com/categories.php?blog=projet_eolien_thennes&cat=2



En savoir plus

PROJET EOLIEN DE THENNES

Sur la communes de Thennes

Lettre d'information N°2 - Décembre 2017

Le Groupe VALECO



- ✓ Une **structure 100% française** appartenant à :
 - la famille GAY à 70%
 - la Caisse des Dépôts et Consignation, entrée au capital en novembre 2008, à 30%
- ✓ Un producteur d'électricité renouvelable depuis 20 ans
- ✓ Un partenaire présent à vos côtés jusqu'au démantèlement des installations
- ✓ 110 MW éoliens en exploitation
- ✓ 350 MW de projets éoliens en développement
- ✓ 15 MW de centrales solaires en exploitation réparties au sol et en toiture dont la première centrale au sol en France (Lunel (34) en 2008)



Vous souhaitez des informations complémentaires sur le projet éolien de Thennes, contactez-nous :

Benjamin COMPAGNON
 Chef de projets
 06 95 00 40 56
benjamincompagnon@groupevaleco.com

Suivez l'évolution du projet sur le blog dédié au parc éolien de Thennes :

http://blog.groupevaleco.com/categories.php?blog=projet_eolien_theennes&cat=2



Ce document a été imprimé à partir de papier recyclé



Historique du projet

En avril 2005, ALSTOM présente les esquisses du projet éolien en conseil municipal. Respectivement en juillet 2007 et novembre 2008, les élus de Moreuil et de Thennes ont délibéré favorablement au projet sur leur territoire. Suite à la modification du projet par les services préfectoraux et l'acceptation du permis de construire sur Moreuil, VALECO est devenu l'interlocuteur principal. VALECO travaille donc sur le site de Thennes de façon à élaborer un projet dans la continuité du projet de Moreuil, en priorisant la cohérence sur les plans paysager, environnemental et humain.

Concertation avec le public

L'équipe en charge du projet sera présente à la mairie de Thennes le mercredi 24 Janvier 2018 de 9h30 à 12h. Nous pourrions ainsi répondre aux interrogations et aux sollicitations de toutes les personnes concernées de près ou de loin par ce projet.

A l'occasion de notre passage dans la mairie de Thennes, nous fournirons à cette dernière les documents que tous pourront venir consulter aux horaires d'ouverture de la mairie la semaine suivante. Ces documents sont le résultat du travail de différents bureaux d'études avec lesquels nous avons travaillé sur le projet de Thennes.

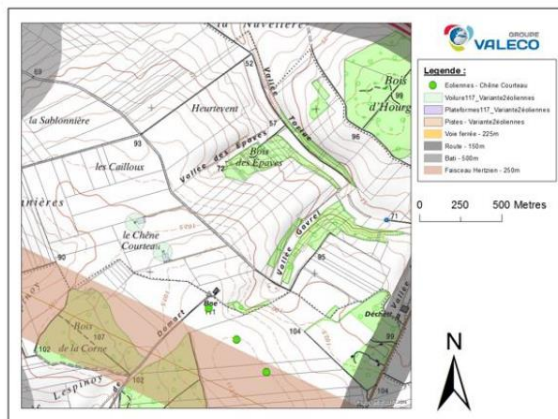
Seront disponibles pour consultation :

- L'étude paysagère : elle comprend des photomontages (comme celui que vous avez vu à la page précédente), des prises de vue détaillées, les emplacements d'où ont été prises les photographies.
- L'étude acoustique : elle retranscrit les intensités sonores relevées à plusieurs endroits à l'aide de sonomètres, et détaille les modifications prévisionnelles qu'auront les éoliennes sur ces niveaux sonores.
- L'étude de milieux naturels : cette étude a pour but de faire un inventaire des espèces animales et végétales vivant dans une large zone comprenant le site et alentours, et de renseigner les cycles de ces espèces (période de reproduction, de nidification, de migration, etc.).

Intégration paysagère du projet

Localisation des implantations

Dans le cadre du projet éolien de Thennes, nous avons élaboré une implantation d'éoliennes en cohérence avec le projet historique et les différents aspects de l'environnement du projet. Nous avons bien sûr pris en compte l'environnement humain, en éloignant autant que faire se peut les éoliennes des habitations afin de limiter l'impact acoustique des éoliennes. Nous avons également prêté attention aux milieux naturels, ainsi qu'à l'intégration paysagère du parc, de façon à maîtriser les conséquences de l'installation des éoliennes sur ces aspects.



Intégration paysagère

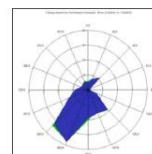
Afin de proposer la meilleure intégration paysagère possible dans nos projets, nous confions à des bureaux d'études indépendants le soin de réaliser des photomontages pour avoir un rendu visuel réaliste de l'impact paysager du projet. Pour le projet de Thennes, nous avons fait appel à l'Atelier des Paysages. Voici l'un des photomontages qui a été réalisé :



Ce photomontage présente la prise de vue depuis Villiers aux erables, sur la route D23. Elle a été créée à partir d'une photo du paysage initial, sur lesquelles ont été rajoutées des éoliennes à l'aide d'un logiciel spécialisé pour donner un rendu plausible de ce que sera le visuel du site une fois les éoliennes construites. D'autres photomontages seront visibles lors des consultations publiques de dossier en mairies.

Cette intégration paysagère est cohérente et en continu du projet initial avec le parc éolien de Chêne Courteau, ainsi que les parcs alentours. L'implantation choisie est également le résultat de compromis sur d'autres critères :

- **L'habitat** et le respect de distances suffisantes par rapport aux habitations.
- **La biodiversité** et le choix d'une implantation en dehors des zones à enjeux forts sur le milieu naturel.
- **Le vent** et le choix d'une implantation d'axe Nord-Ouest Sud-Est.



Les consultations publiques et la permanence d'information ont été organisées afin de répondre aux interrogations du public.

CONSULTATION DU PUBLIC



PARC EOLIEN DE THENNES

Commune de Thennes

Consultation publique des dossiers

En mairie de Thennes:

- Jeudi 18 Janvier 2018 de 10h00 à 12h00
- Mardi 23 Janvier 2018 de 16h00 à 18h30
- Jeudi 25 Janvier 2018 de 10h00 à 12h00

Permanence d'information

Mercredi 24 Janvier 2018 de 8h30 à 12h en Mairie de Thennes.

6. PERTINENCE DU PROJET

SELON DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX

➤ **Espaces protégés :**

Les données environnementales disponibles auprès de la DREAL permettent de prédéterminer la qualité environnementale d'un secteur géographique donné, que ce soit du point de vue naturaliste ou paysager.

La notion de protection induit des contraintes réglementaires fortes pour tout aménagement nouveau, dans un but de préservation maximum d'un patrimoine environnemental.

Peu d'espaces naturels protégés sont présents au sein de l'aire d'étude éloignée.

➤ **Milieux naturels :**

Les prospections de terrain réalisées tout au long de l'année sur les milieux naturels ont mis en avant des enjeux très localisés sur la faune, la flore et les habitats.

Ainsi, un projet ayant des enjeux faibles sur la biodiversité est envisageable sur le site, ce qui justifie son choix.

➤ **Paysage :**

Le projet et l'implantation respectent :

- les zones identifiées dans le schéma régional éolien comme sensibles à l'éolien ;
- la recherche d'une mise en cohérence avec les projets éoliens existants ou en projet, en particulier celui de Chêne-Courteau ;
- la maîtrise de la densification ;

La zone du projet possède une bonne capacité à recevoir un projet éolien, selon un parti pris paysager qui impose un certain nombre de contraintes d'implantation : hauteur limitée des éoliennes, même côte altimétrique, composition avec les parcs éoliens existants pour respecter l'échelle du grand paysage.

La présence du projet de Chêne-Courteau en continuité du projet éolien fait que celui-ci ne va pas créer un nouveau pôle éolien mais bien venir dans le prolongement du parc éolien existant.

SELON DES CRITERES TECHNIQUES

➤ **Gisement éolien**

Le département de la Somme fait partie des départements très ventés du territoire français.

La vitesse moyenne de vent sur le site est estimée à 6,5 m/s à 100m de hauteur.

➤ **Accessibilité**

La topographie du site est marquée par un relief peu marqué, très aisément accessible par les routes départementales longeant le site et déjà jalonné de nombreuses pistes qui seront utilisées pendant la phase d'exploitation.

SELON DES CRITERES REGLEMENTAIRES

• **Schéma Régional Eolien**

Au sein du schéma régional, le projet éolien de Thennes se situe en partie dans une zone classée favorable à l'éolien selon le SRE de Picardie, et dans une zone favorable à l'éolien sous condition. Le secteur présente un potentiel de valorisation des énergies renouvelables. Le projet s'inscrit pleinement dans ces objectifs, ce qui justifie son emplacement.

- **Absence de contraintes réglementaires**

Après consultation des bases de données et des différents services concernés, il s'avère que l'aire d'étude du projet n'est concernée par aucune servitude, que ce soit servitude radioélectrique ou aéronautique.

L'aire d'étude est par ailleurs située à plus de 500m de tout monument historique et en dehors de périmètres d'Arrêtés de Protection de Biotope. Quatre sites Natura 2000 ont été observés dans un rayon de 20 km autour du périmètre rapproché, cependant l'étude du milieu naturel a montré que le projet n'est pas de nature à remettre en cause l'intégrité de ces sites, de plus aucun site Natura 2000 n'est présent au sein de l'aire d'étude rapprochée.

SELON DES CRITERES SOCIO-ECONOMIQUES

- **Volonté politique locale**

Le projet bénéficie d'un soutien local important, ce qui a particulièrement motivé Valeco à développer un projet sur le territoire Thennes.

En effet, que ce soit à l'échelon intercommunal ou communal, le projet est soutenu localement.

DIMENSIONNEMENT DU PROJET

Le scénario d'implantation retenu présente de nombreux atouts qui sont les suivants :

- **Éloignement vis-à-vis des zones habitées :**

Les dimensions du secteur permettent d'implanter les éoliennes des distances importantes des premières habitations et donc de limiter considérablement tout phénomène de nuisance. L'éolienne E1, la plus proche d'une habitation, est à une distance d'environ 1,4km de celle-ci.

- **Minimisation des impacts sur les milieux naturels :**

- Ensemble des éoliennes implantées en milieux cultivés présentant un enjeu faible, moins d'éoliennes, donc moins d'habitats consommés.
- Espace minimal entre les éoliennes suffisant pour les espèces migratrices.
- Eoliennes projetées dans les milieux de moindre enjeu écologique (cultures).
- Habitat concentrant les plus forts enjeux chiroptérologiques évités.
- Toutes les éoliennes sont situées dans des cultures à faible valeur écologique : blé, orge, colza, lin, tournesol, etc.
- Ensemble des éoliennes implantées en mieux cultivés présentant un enjeu faible en termes de faune terrestre.

- **Intégration paysagère**

Les éoliennes du projet s'intègrent avec les parcs déjà construits non loin. Elles s'insèrent dans un environnement déjà occupé par de nombreux éléments verticaux (éoliennes, pylônes électriques, château d'eau) mais s'organisent de manière cohérente avec l'ensemble. De plus, la variante finale ne provoque pas d'effet d'encadrement avec les monuments historiques proches.

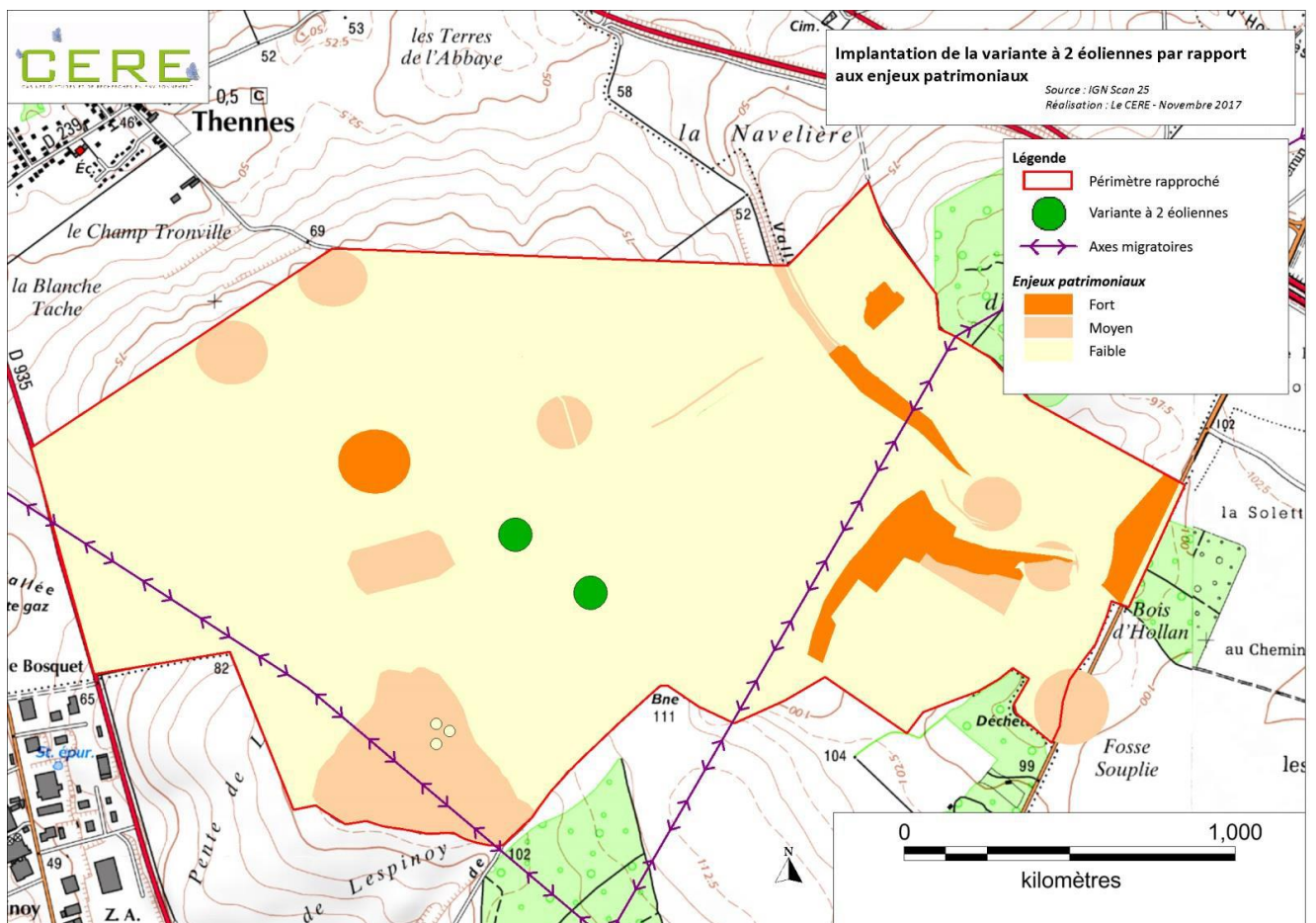
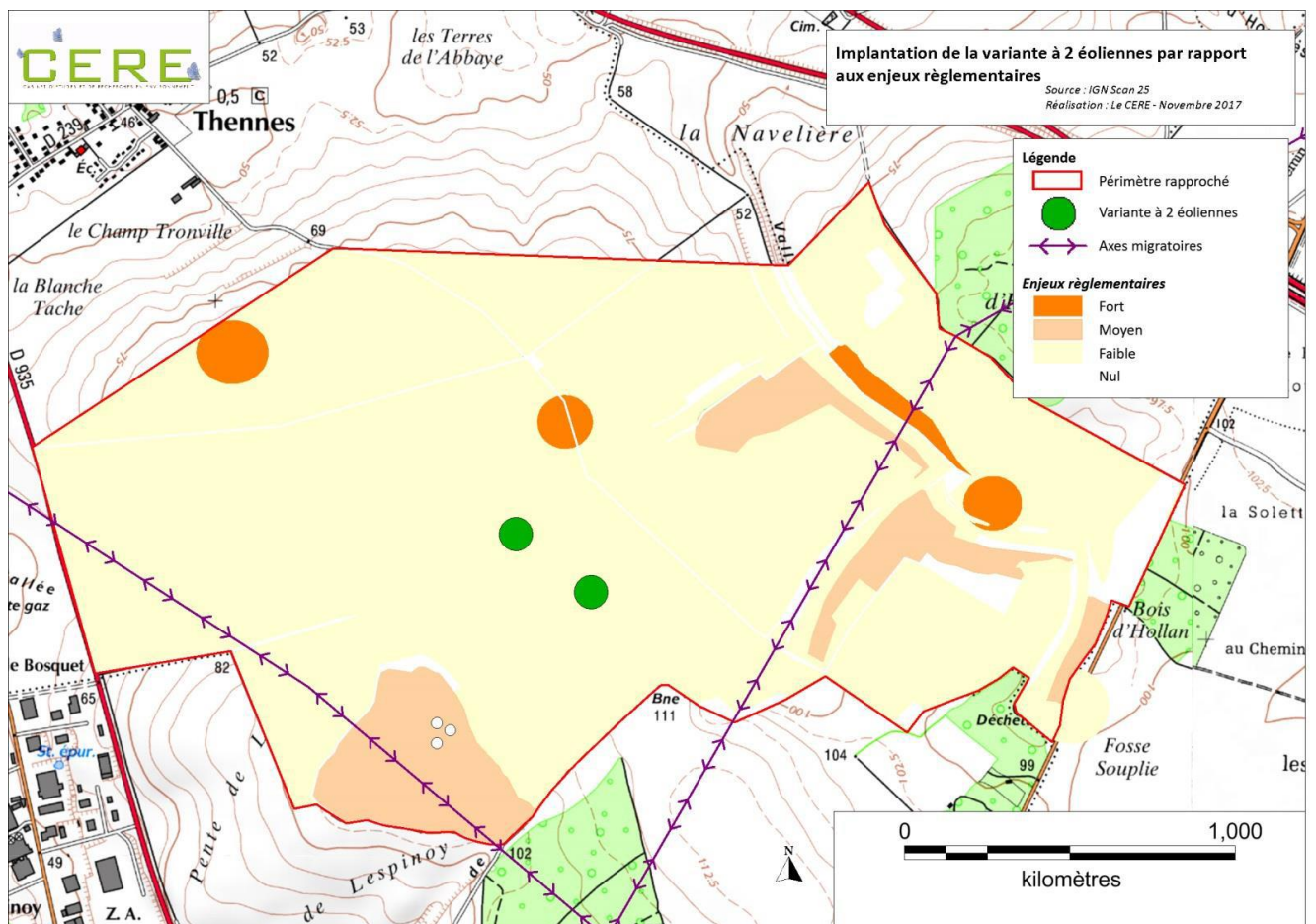
- **Choix du modèle d'aérogénérateur de l'échelle de l'éolienne existante :**

Le projet éolien de Thennes s'inscrit dans le cadre de l'installation de 2 éoliennes.

Afin d'avoir une cohérence paysagère entre le parc projeté et les parcs existants, il a été décidé de choisir majoritairement des éoliennes ayant une dimension similaire aux éoliennes du projet de Chêne-Courteau car le projet de Thennes s'inscrit dans sa continuité, ce qui correspond à une hauteur hors tout de 150m. Ainsi, la majorité des éoliennes retenues auront une hauteur de mât de 91 et 93 m et une longueur de pôle de 114 à 117 m.

Les modèles d'éoliennes éligibles et qui font l'objet de cette demande d'autorisation unique sont les suivantes :

| Modèle | Hauteur de mât | Diamètre de rotor | Hauteur hors tout | Puissance unitaire |
|-------------|----------------|-------------------|-------------------|--------------------|
| Gamesa G114 | 93 | 114 | 150 | 2.5 MW |
| Nordex N117 | 91 | 117 | 149.4 | 3.6 MW |
| Vestas V117 | 91.5 | 117 | 150 | 3.6 MW |
| Vestas V126 | 117 | 126 | 180 | 3.45 MW |



7. INTEGRATION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

L'expertise paysagère qui a été réalisée par un paysagiste DPLG indépendant, a mis en avant les éléments suivants :

LES RELATIONS DU PROJET AVEC LES ENTITES ET STRUCTURES PAYSAGERES

Le projet s'implante dans un territoire déjà investi par plusieurs pôles éoliens et dans la continuité du projet de Chêne-Courteau. Le contexte éolien est le plus dense dans une grande moitié sud de l'aire d'étude éloignée de 20 km autour de la zone d'étude immédiate du projet de Thennes. L'aire d'étude immédiate du projet de Thennes s'inscrit dans l'ensemble de parcs éoliens situés sur les coteaux nord-est de la vallée de l'Avre, en limite avec le plateau du Santerre et au sud l'axe de la D1029 entre Roye et Amiens.



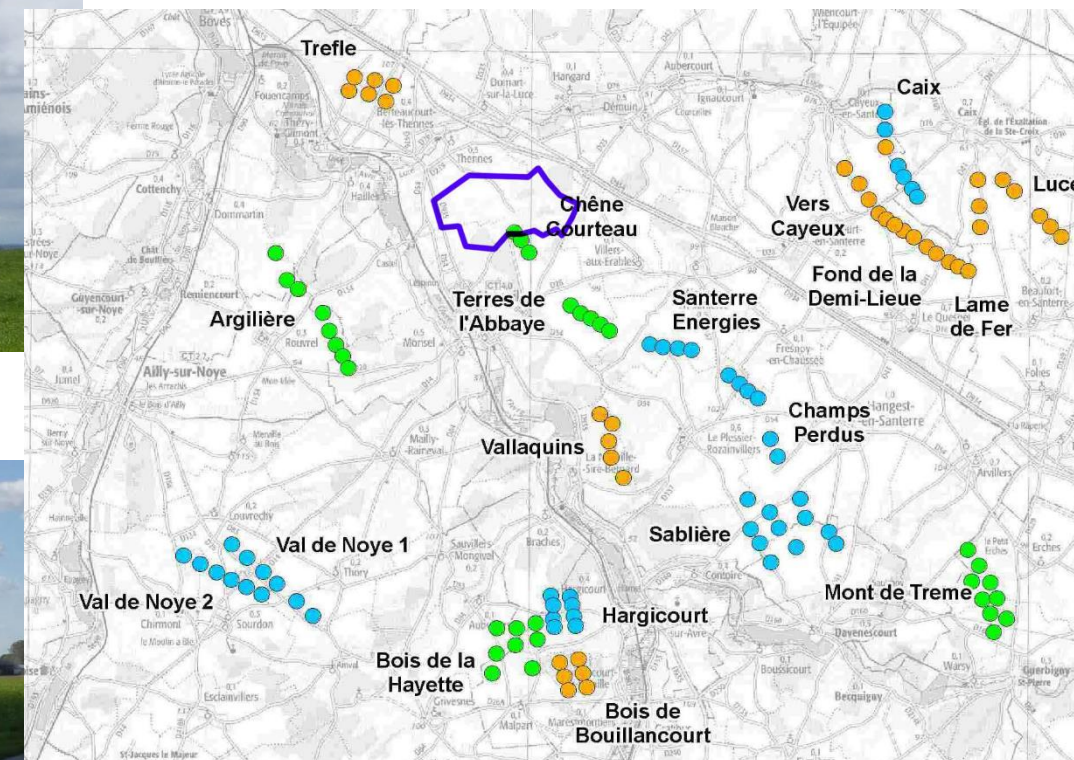
Point de vue sur le parc éolien Le Val de Noye I & II au sud de Louvrechy.



Point de vue sur le parc éolien de la Sablière, Champs Perdus et Santerre Energies à l'ouest d'Arvillers.



Point de vue sur le parc éolien de Caix au rebord de la vallée de la Luce.



Contexte éolien au 16/10/2017 :

- Eolienne construite
- Permis de construire accordé
- Projet en instruction

Aire d'étude immédiate

LES PERCEPTIONS VISUELLES DU PROJET DEPUIS LES DIFFERENTES AIRES D'ETUDE

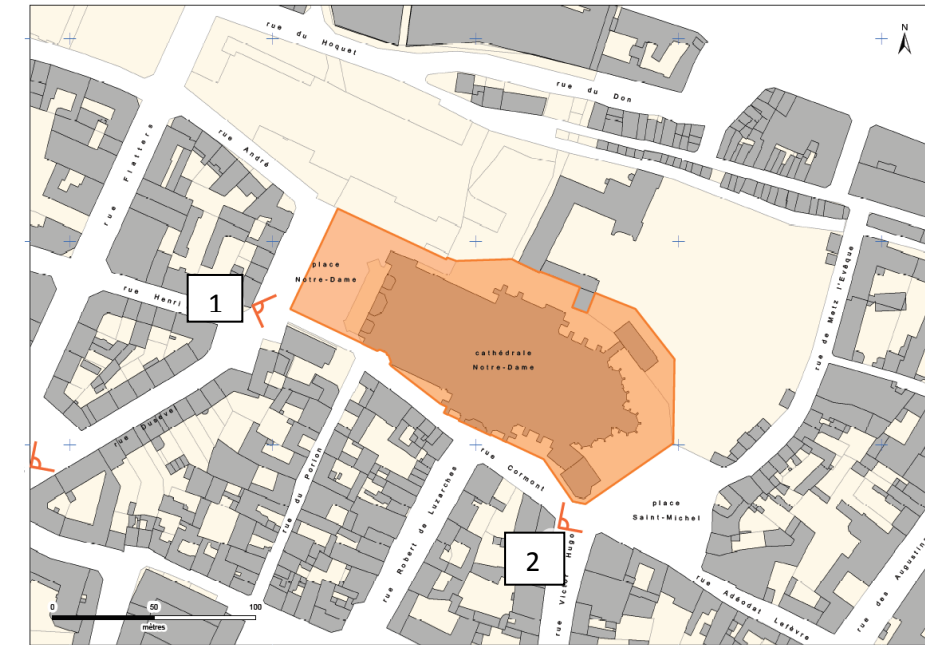
Depuis les vues lointaines. la vue panoramique s'ouvre elle aussi sur Amiens dont la silhouette caractéristique se découpe sur l'horizon. L'aire d'étude immédiate, distante de 15 km ne se trouve pas directement dans ce champ de vision. La sensibilité de ce point de vue vis à vis du projet de Thennes est faible.



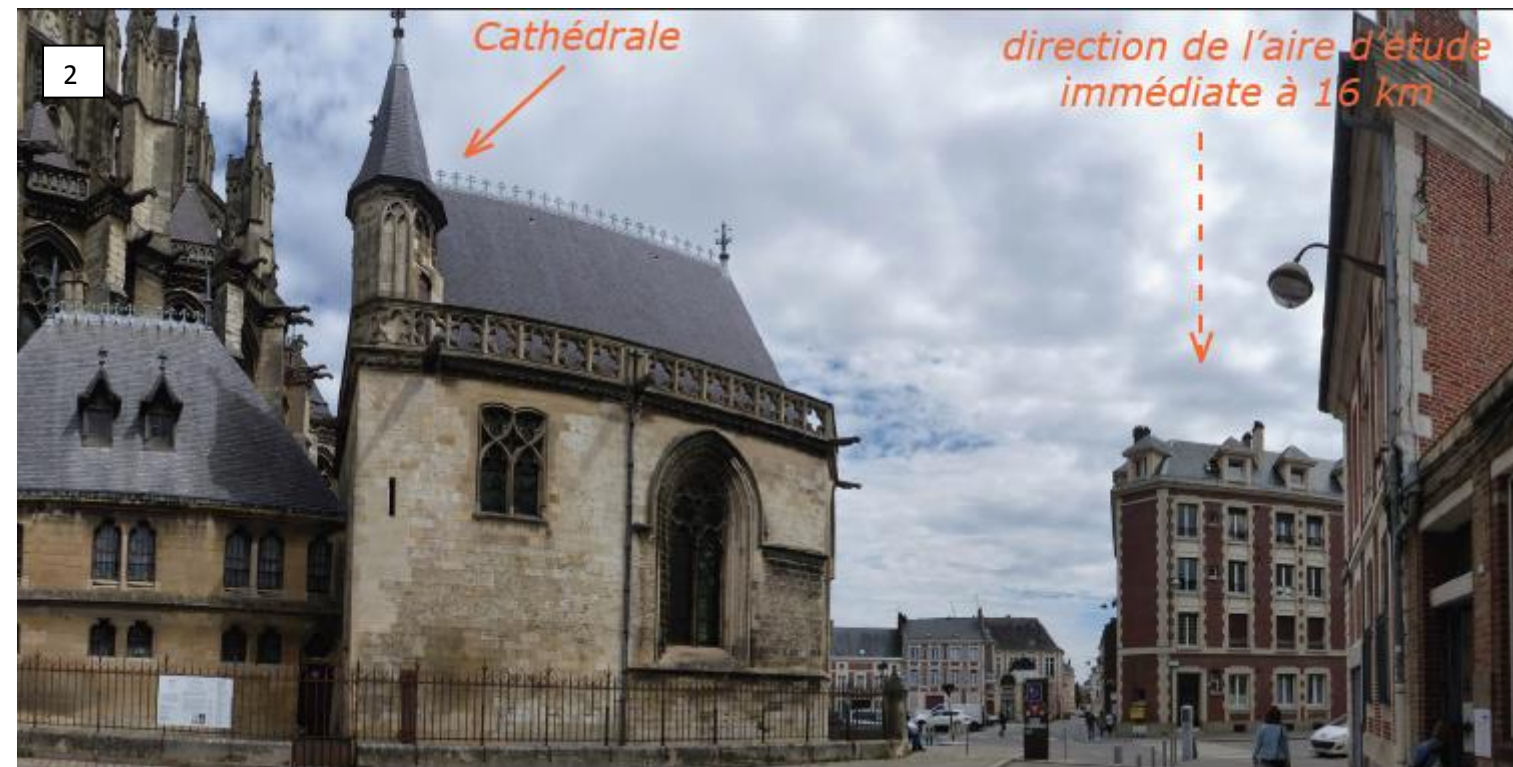
Vue panoramique depuis la sortie ouest du Petit Camon, sur la D929, vers Amiens.

LES EFFETS SUR LE CADRE DE VIE

Depuis les principaux lieux de vie de l'aire d'étude éloignée, les vues sont limitées. Sur Amiens, l'agglomération la plus proche du projet, l'environnement urbain empêche la visibilité du parc.



Prise de vue située juste à côté de la basilique de Saint-Quentin.

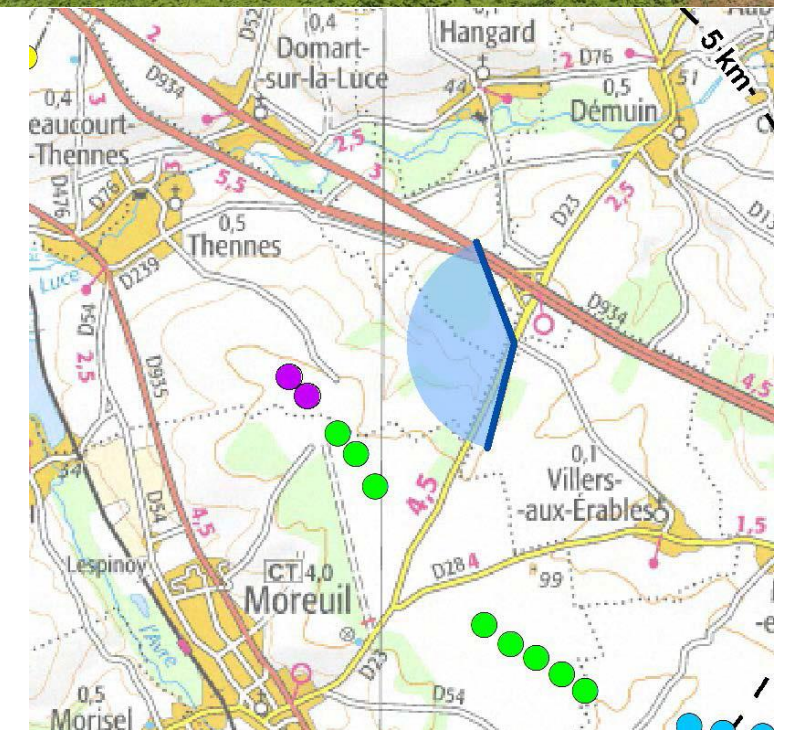
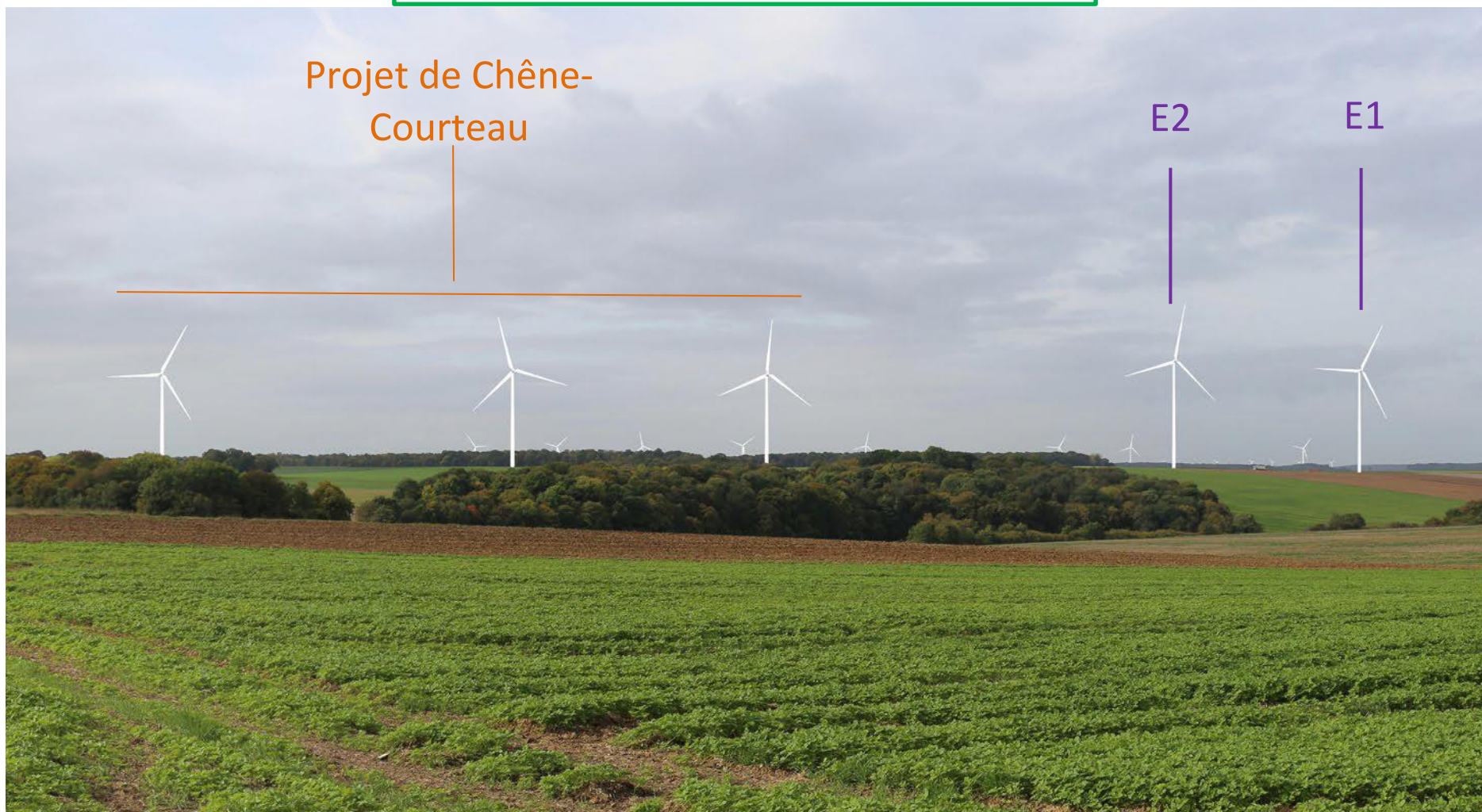


L'INSERTION FINE DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT IMMEDIAT

Depuis les principaux lieux de vie de l'aire d'étude rapprochée, les visibilitées se concentrent en périphérie des bourgs et restent limitées.

Le parc éolien de Chêne-Courteau est fortement perceptible. Le projet de Thennes se situe à sa droite, les éoliennes viennent prolonger la ligne existante. Quelques nouvelles pistes seront créées (600 mètres linéaires environ) pour l'accès aux éoliennes.

Prise de vue depuis la D23 entre Moreuil et la D934, à la hauteur de Villersaux-Érables



Photomontage